

INVITATION SPÉCIALE

Participez à la fête!



23 au 25 septembre 2011, Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls

Cher exposant,

Les commentaires positifs et constructifs suivant la deuxième édition ont été un véritable carburant pour notre équipe! Aussi, nous vous préparons une troisième édition encore plus endiablée avec plusieurs nouveautés au programme, dont voici un bref aperçu :

- **Aucun système de coupons sur le site**
- **Grand spectacle d'ouverture le vendredi soir (réservez maintenant votre espace sous le grand chapiteau!)**
- **Prix d'entrée abordable sur le site**
- **Nouveau microsite au www.bieres-et-bouffe.com**
- **Une offensive publicitaire accrue, notamment sur les ondes et les portails Web de :**



- **Concours en ligne « Gagnez un weekend gourmand en famille! »**

VOUS ÊTES UN MICROBRASSEUR, UN PRODUCTEUR AGROALIMENTAIRE OU UN ARTISAN?
Voici en quelques mots ce qui distingue notre événement :

- Seul événement du genre dans la région Centre-du-Québec
- Des tarifs de location d'espace parmi les plus abordables, avec beaucoup d'avantages en prime!
- Un site touristique exceptionnel et accessible (à la frontière des Cantons-de-l'est et des Bois-Francs)
- Des animations familiales médiévales et fantastiques, et des ateliers savoureux, tout le weekend
- **88%** de nos exposants se disent satisfaits de la dernière édition!
- **96%** des visiteurs sondés se disent satisfaits de leur expérience et **92%** disent vouloir revenir!

Tous les ingrédients d'un grand festival, dans une ambiance familiale!

Pour plus d'informations ou demander votre trousse d'exposant, communiquez avec :

Catrine Beauchesne, coordonnatrice des événements

1 888 753-7272 poste 222 / evenement@parcmarienvictorin.com

ou visitez-nous au www.bieres-et-bouffe.com

Parc Marie-Victorin 385, boul. Marie-Victorin Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Un événement organisé par le

PARC  **MARIE-VICTORIN**
de Kingsey Falls

Présenté en collaboration avec :



Quelques mots à propos de notre événement...



Mario d'Eer www.mariodeer.com

« Le festival *Bières et bouffe du terroir* de Kingsey Falls est le plus beau Biergarden que j'ai visité, que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord. Il loge au cœur d'un magnifique jardin, le Parc Marie Victorin, et offre une ambiance champêtre unique. Il nous propose non seulement un excellent choix de bières microbrassées, mais également l'occasion de découvrir la quintessence des produits de son terroir, l'un des plus savoureux du Québec. Le festival familial Bières et bouffe du terroir conclut avec beaucoup d'élégance la saison estivale des festivals de bière, et du bon goût. Cheers! »



Philippe Wouters www.bieres-et-plaisirs.com

C'est avec enthousiasme que je renouvelle ma participation à *Bières et bouffe du terroir*. J'ai adoré l'ambiance du festival en 2010! Loin des grandes foules et des longues files interminables, Bières et bouffe offre un festival proche des gens et surtout accueillant, comme sa région d'ailleurs. J'y viendrai d'ailleurs cette fois avec toute ma famille, pour qu'ils puissent profiter des nombreuses activités!

Manger régional a la cote !

www.facebook.com/LeCentreDuQuebecGoutezY

Le Centre du Québec
Goutez-y!



Qu'on se le dise, les produits régionaux ont de plus en plus la cote auprès des consommateurs. Chaque jour, plus de 19 000 centricois et centricoises - soit un employé sur six - contribuent à nourrir la population. Le secteur agroalimentaire est le moteur principal de notre économie et fait travailler une multitude de gens autour de nous.

Choisir et goûter des produits d'ici, c'est profiter de produits frais, savoureux et de grande qualité. C'est découvrir et partager tout un monde de richesses et de diversité gastronomique. C'est également rendre hommage au travail, à la passion et au savoir-faire de nos producteurs et transformateurs alimentaires de chez nous.

Bières & Bouffe du terroir est un endroit tout désigné pour faire de belles découvertes alimentaires et rencontrer les véritables artisans derrière cette fierté régionale grandissante. Dans cette optique, la campagne *Le Centre-du-Québec, goûtez-y!* est fière de s'associer à cet événement afin de faire rayonner les producteurs et les produits de chez nous !

Un événement organisé par le

PARC  **MARIE-VICTORIN**
de Kingsey Falls

Présenté en collaboration avec :



HÔTEL LE VICTORIN
HÔTELS VILLEGIA VICTORIAVILLE





23 au 25 septembre 2011

Manuel de l'exposant

3^e édition

23-24-25 septembre 2011



Tables des matières

Coordonnées de l'événement	2
Joindre l'organisation	2
Présentation de l'événement	3
Un événement écoresponsable	4
Kiosque et tarif.....	4
Inclus lorsque vous réservez :	4
Présence, Montage, démontage	5
Horaire.....	5
Déroulement à votre arrivée sur le site	5
Pendant l'événement... ..	5
Services aux exposants	6
Stationnement	6
Laissez-passer	6
Réfrigération.....	6
Matériels de service	6
Tarif suggéré par portion.....	6
Hygiène et salle de coupe	6
Permis	7
Politique d'annulation.....	7
Assurance et responsabilité	7
Offre de notre partenaire en hébergement.....	8

Renseignements généraux

Coordonnées de l'événement

Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls
385, boul. Marie-Victorin C.P. 356
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Joindre l'organisation

Coordonnatrice des événements :

Catrine Beauchesne

evenement@parcmarienvictorin.com

Coordonnatrice des communications :

Kateline Grondin

communication@parcmarienvictorin.com

Téléphone	1 819 363-2528
Télécopie	1 888 753-7272
Numéro pour nous joindre du 23 au 25 septembre	1(819) 352-4302

Un événement organisé par le

PARC  **MARIE-VICTORIN**
de Kingsey Falls

Présenté en collaboration avec:



IGA
Marché A. Desrochers
10, rue du Centre-Sportif
819-358-4950

Présentation de l'événement



Après le succès récolté lors de sa dernière édition, le Parc Marie-Victorin refait la fête aux produits du terroir et aux microbrasseries québécoises! Seul événement du genre au Centre-du-Québec, Bières et bouffe du terroir célèbre la qualité et la diversité des produits agroalimentaires du Québec en combinant des dégustations, des animations étonnantes et des spectacles entraînants. **Jamais une grande dégustation collective n'aura autant rassemblé la famille et les amis !**

Objectifs

- ☑ Dans un cadre festif et champêtre, mettre en valeur auprès des visiteurs la qualité, la diversité et l'originalité des produits offerts par nos producteurs régionaux par le biais de différentes dégustations, ateliers et animations.
- ☑ En créant un espace favorable aux échanges, donner l'opportunité à de petites entreprises agroalimentaires et aux microbrasseries artisanales du Québec de se faire connaître auprès d'une clientèle touristique de qualité.
- ☑ Créer un rassemblement populaire annuel unique au Centre-du-Québec qui combine musique et danse, découverte des saveurs régionales et animations destinées aux différentes clientèles cibles.

Clientèles

- 33% de notre clientèle sont des gens de 25-34 ans, majoritairement accompagnés de leur famille, suivi par les 45-55 dans une proportion de 29%
- Nos visiteurs proviennent en premier lieu de la région administrative Centre-du-Québec (62%), suivi par l'Estrie (12,5%), par la Montérégie (7,4%) et par Montréal (4,3%)
- Parmi toutes les activités proposées lors de l'événement, l'activité préférée la plus mentionnée par nos visiteurs est la rencontre avec nos exposants et la découverte de leurs produits
- Près de 4 000 visiteurs pour la seconde édition. (Celle-ci s'étendait seulement sur 2 jours l'an dernier)

Présentation du Parc Marie-Victorin

Toujours en pleine expansion, ce joyau du tourisme « vert » est l'un des principaux attraits touristiques du Centre-du-Québec. Le Parc Marie-Victorin propose chaque année une importante programmation d'activités, d'événements et d'ateliers éducatifs s'inscrivant tous **dans une même dynamique globale de respect de l'environnement et de développement durable**. Son positionnement privilégié en bordure des magnifiques chutes de la rivière Nicolet et son sens de l'innovation en font un produit d'appel recherché par les vacanciers. Sa situation géographique, à la frontière des Bois-Francs et des Cantons-de-l'Est, fait aussi de lui l'un des grands jardins touristiques les plus accessibles!

Visibilité et promotion de l'événement

Médias imprimés :

- Dépliant officiel du Parc Marie-Victorin distribué aux quatre coins du Québec (60 000 exemplaires)
- 1 page dans le programme officiel du Mondial de la bière (Montréal, juin 2011. Plus de 80 000 exemplaires)
- 2 demi-pages et reportage dans le magazine et portail Web « Bières et Plaisirs »
- Affiches (**faites-en la demande pour afficher l'événement dans votre commerce !**)
- Une dizaine de parutions dans les principaux journaux régionaux, 3 semaines avant l'événement

Médias électroniques

- Télévision : campagne diffusée sur les ondes de Canal Vie
- Radio : campagne sur les ondes de Rock détente 102,7, NRJ Mauricie et Estrie, Boom Fm Montérégie et 0 97,3
- Concours dans toutes les stations participantes

Web

- Bannière promotionnelle sur les portails de toutes les radios participantes et celui de Bières et Plaisirs
- Concours promotionnel en ligne « Gagnez un weekend en famille » sur le www.bieres-et-bouffe.com
- Réseaux sociaux et diffusion sur le site Internet du Parc Marie-Victorin

Un événement organisé par le



Présenté en collaboration avec:



Relations de presse

- o Conférence de presse en début août afin d'annoncer la programmation
- o Sollicitation d'entrevue auprès des médias régionaux, nationaux et spécialisés

Un événement écoresponsable

- Bocks à bière en verre disponibles pour les dégustations de bières ;
- Kiosques d'exposition réutilisables (espaces intérieurs) ;
- Réduction, réutilisation et maximisation de l'affichage sur le site
- Transmission de toutes les informations aux intervenants par courriel ;
- Nous n'utilisons que du papier 100% recyclé certifié FSC lorsque nous devons imprimer ;
- Nous fournissons des assiettes oxo-dégradables, ainsi que des essuie-mains et des ustensiles compostables pour les dégustations (lorsque possible, nous utilisons de la vaisselle en porcelaine) ;
- Tri des déchets et cueillette des matières recyclables et compostables
- Utilisation des produits nettoyants biodégradables ;
- Nous priorisons les achats locaux et équitables ;
- Pour en savoir plus sur notre mission éducative, consultez le www.parcmarievictorin.com

Kiosque et tarif

Emplacement	Exposants admissibles	Dimension disponible	Tarif d'inscription date limite : avant le vendredi 2 septembre
Chapiteau central	Agroalimentaire Microbrasseries	10X10	265,00 \$ + txs *seulement une dizaine d'espaces disponibles : réservez tôt !
Période d'ouverture du chapiteau central : vendredi 23 sept. (19 h à 23 h seulement) / samedi 24 sept. (11 h à 23 h) et dimanche 25 sept. (11h à 18h)			
*Chapiteaux latéraux	Agroalimentaire Microbrasseries	10X10	200,00 \$ + txs
Mini-chapiteau des artisans (agora)	Artisans	10x10	165 \$ + txs
Période d'ouverture de ces espaces : samedi 24 sept. (11 h à 19 h) et dimanche 25 sept. (11h à 18 h)			

Inclus lorsque vous réservez :

- Espace de 10 pieds par 10 pieds (avec séparateur en carton recyclé ou tente Ez-up, selon le cas);
- Deux (2) chaises et une (1) table 2 pi ½ par 6 pi ;
- Assiettes de service oxo-dégradables, essuie-mains et ustensiles compostables ;
- Une (1) place de stationnement ;
- Quatre (4) laissez-passer exposants (cocardes) par inscription et quatre (4) entrées gratuites pour l'événement
- Espace dans un entrepôt réfrigéré sur réservation (espaces limités) ;
- Lavabo (eau chaude) et salle de coupe disponible à proximité ;
- Sacs de glace disponible au coût de 1,50 \$ (taxes incluses);
- Électricité : une (1) prise double de courant électrique de 15 ampères ;
- Affiche d'identification de votre entreprise ;
- Inscription de votre organisation sur la programmation officielle et sur notre site Internet ;
- Support technique de notre équipe et de nos nombreux bénévoles ;
- Sécurité sur les lieux durant la nuit ;
- Chauffage et électricité dans tous les chapiteaux.

Un événement organisé par le



Présenté en collaboration avec:



Aménagement du kiosque

- L'organisation installe la structure du kiosque, dépose chaises, tables et pose une affiche à votre emplacement ;
- Nous déposerons à votre kiosque : assiettes, essuie-mains et ustensiles ;
- Possibilité d'avoir accès à une prise de courant électrique double de 15 ampères ;
- Tous les besoins électriques additionnels à l'offre de base, occasionnent des frais minimaux de 50 \$. Appelez-nous afin que nous puissions évaluer vos besoins ;
- L'exposant est responsable d'amener son matériel et outils afin d'aménager son kiosque ;
- **Il est interdit d'apposer du papier-collant, d'installer des punaises ou d'écrire directement sur une structure fournie par notre organisme ;**
- La décoration ne doit pas excéder l'espace réservé.

Présence, montage, démontage

Horaire

Horaire de Bières et bouffe du terroir 2011		
Heure d'ouverture et de fermeture du chapiteau 1		
vendredi	23-sept.	19 h à Minuit
Samedi	24-sept	11 h à 23 h
Dimanche	25-sept	11 h à 18 h
Heure d'ouverture et de fermeture des chapiteaux 2 et 3 et des kiosques extérieurs		
Samedi	24-sept	11 h à 19 h
Dimanche	25-sept	11 h à 18 h
MONTAGE		
Vendredi	23-sept	7 h à 15 h
Samedi	24-sept	7 h à 9 h
DÉMONTAGE		
Dimanche	25-sept	18 h 30 à 20 h
Lundi	26-sept	10 h à 12 h
FIN DU MONTAGE :		
-tous les exposants du chapiteau central devront avoir terminé leur installation le vendredi à 15 h		
-les exposants des autres espaces devront avoir terminé au plus tard le samedi 9 h 30		
DÉMONTAGE :		
Les exposants ne pourront commencer à démonter leur kiosque avant que les derniers visiteurs aient quitté, après 18 h.		

Déroulement à votre arrivée sur le site

Avant l'ouverture...

1. Suivez la signalisation pour vous rendre au stationnement des exposants.
2. Un responsable vous accueillera, vous assignera votre emplacement et remettra vos cocardes.
3. **Des responsables passeront à votre kiosque avant l'ouverture de l'événement afin d'approuver son aménagement.**

Pendant l'événement...

- L'exposant est encouragé à promouvoir son entreprise et ses produits.
Le dynamisme démontré par l'exposant se reflète toujours sur l'achalandage à son kiosque !
- Assurer une présence constante à votre kiosque et respecter les heures d'ouverture et de fermeture.

Services aux exposants

Stationnement

- *Une (1) place de stationnement est réservée par exposant à l'arrière du chapiteau.

*Tous les autres employés à votre kiosque sont priés d'aller stationner sur la route située face au garage (en direction de notre pavillon). Le chemin y est indiqué.

Laissez-passer

- Quatre (4) laissez-passer seront distribués par espace réservé. Si vous avez des besoins supplémentaires le coût est de 10,00\$ l'unité. Seul les exposants et leur personnel sont autorisés à porter les cocardes et cela en tout temps.
- Les services donnés aux exposants sont admissibles sur présentation de la cocarde d'exposant.
- Rafraîchissements sans alcool (bouteille d'eau, café, jus et boissons gazeuses) au tarif spécial de 1,50 \$ chacun (taxes incluses), durant toute la durée de l'événement au BAR À VINS, ALCOOLS ET SPIRITUEUX pour les exposants.

Réfrigération

Espace

- Des espaces réfrigérés sont disponibles.
- Réserver votre place en l'indiquant dans le formulaire d'inscription.
- Vos produits devront être clairement identifiés

Glace

- Des sacs de glaces seront disponibles au coût de 1,50 \$ chacun au kiosque BAR À VINS, ALCOOLS ET SPIRITUEUX

Matériels de service

- Les assiettes, essuie-mains et ustensiles compostables sont fournis par l'organisation.
- Pour les obtenir, vous devrez présenter votre cocarde au BAR À VINS, ALCOOLS ET SPIRITUEUX
- Les quantités de matériel distribué seront contrôlées par l'organisation.
- Après l'événement, les exposants devront nous remettre le matériel non utilisé.

Tarif suggéré par portion

Il est de votre responsabilité de déterminer un prix raisonnable par portion de dégustations. Évidemment, plus l'offre est intéressante pour le consommateur, plus le kiosque est achalandé!

Hygiène et salle de coupe

- Dans le cadre d'un tel événement, le MAPAQ exige des règles à suivre en matière d'hygiène et de salubrité. Afin de respecter les normes établies, je vous invite à consulter ces règles à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/BrochureDegustation_low.pdf
- Les exposants sont tenus de maintenir un haut degré d'hygiène et de la salubrité dans leur kiosque et dans la salle de coupe. Ces éléments comprennent la température de conservation, les méthodes de cuisson et de dégustation, la liste des ingrédients disponibles pour les visiteurs allergiques, les méthodes de préparation des aliments, le nettoyage et assainissement du matériel utilisé et les méthodes de manipulation à respecter.

Conformément aux exigences du MAPAQ, l'organisation mettra à votre disposition :

- Une salle de coupe avec évier dans la cuisine attenante du chapiteau 1;
- Quatre (4) éviers avec eau potable chaude et froide à proximité des exposants;
- Distributrice de savon liquide antibactérien.

Permis

Pour nos exposants offrant des aliments

- Vous devez vous procurer un permis d'événement spécial et l'avoir en main lors de l'événement ou **du moins la copie du formulaire et du chèque que vous leur avez fait parvenir**. Pour l'obtention du permis, communiquez avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) au 1 800-463-6210

Pour nos exposants présentant des boissons alcoolisées :

Suite à votre inscription, nous nous chargerons de faire la demande de permis au niveau de la RACJQ et vous facturerons le coût de l'obtention du permis selon le nombre de jours où vous serez présents à l'événement, soit 80 \$ par jour (maximum de 240 \$ de vendredi à dimanche). Pour plus d'informations, visitez le site www.racjq.gouv.qc.ca.

Politique d'annulation

- L'exposant qui désire annuler sa présence ne pourra récupérer le montant payé, sauf si l'annulation est faite par écrit avant la date limite des inscriptions, soit le vendredi 2 septembre.
- À défaut de payer le montant de location (total dû dans les 10 jours ouvrables après la réception de la facture finale) l'exposant ne pourra prendre possession de l'espace loué et l'organisateur sera en droit de louer l'espace à un autre exposant.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute demande de location si l'organisme estime que le produit ne correspond pas au caractère et aux objectifs de Bières et bouffe du terroir.

Assurance et responsabilité

- L'exposant s'engage à respecter les modalités de fonctionnement de Bières et bouffe du terroir et avoir avec lui une preuve d'assurance responsabilité civile au montant de 2 000 000 \$ et l'attestation que le parc Marie-Victorin est ajouté au contrat d'assurance pour la durée de l'événement. De plus, vos équipements, matériels et produits doivent être couverts par la police d'assurance de votre entreprise.
- Nous recommandons aux exposants de réviser leur contrat d'assurance et de se procurer la protection nécessaire pour faire face à toute éventualité (responsabilité civile, assurance contre le vol d'équipements et de produits pendant toute la durée du salon, incluant les périodes de montage et de démontage).
- Le parc Marie-Victorin ne pourra être tenu responsable de vol, perte ou dommage subit par l'exposant dans son kiosque. Vous devez assurer vous-même la surveillance de votre kiosque pendant l'événement. Nous assurons un service de surveillance sur le site de l'événement.
- Le Parc Marie-Victorin ne pourra être tenu responsable des blessures, pertes ou dommages aux personnes selon les différentes circonstances exposées lors de l'événement.
- Le Parc Marie-Victorin se dégage de toute responsabilité en cas de feu, vol, vandalisme ou tout autre dommage ou perte pouvant être causé par des imprévus.

Un événement organisé par le

PARC  **MARIE-VICTORIN**
de Kingsey Falls

Présenté en collaboration avec:



IGA
Marché A. Desrochers
10, rue du Centre Sportif
819-358-4950

OFFRE SPÉCIALE DE NOTRE PARTENAIRE


HÔTEL LE VICTORIN
 HÔTELS VILLEGIA VICTORIAVILLE

Les HÔTELS VILLEGIA sont heureux de vous présenter une offre d'hébergement hautement avantageuse, RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX CLIENTS ET PARTENAIRES DU PARC MARIE-VICTORIN.

TARIFS « PROMO PARC MARIE-VICTORIN » 2011

TARIF POUR ::	Occupation simple	Occupation double
Chambre régulière	105 \$/ pers.	52 ⁵⁰ \$/ pers.
Chambre régulière avec petit déjeuner	115 \$/ pers.	62 ⁵⁰ \$/ pers.
Suite	155 \$/ pers.	77 ⁵⁰ \$/ pers.
Suite avec petit déjeuner	165 \$/ pers.	82 ⁵⁰ \$/ pers.

Service inclus. Toutes taxes en sus.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION :

Afin de bénéficier de ce tarif spécial, il est important de mentionner la « Promo Parc Marie-Victorin » lors de votre réservation. Vous pourrez effectuer vos réservations par l'entremise de la centrale de réservation des Hôtels Villegia en composant le 1-877-845-5344.

MODALITÉ DE PAIEMENT

Les modalités de paiement suivantes sont disponibles:

- Carte de crédit présentée à l'arrivée
- Comptant ou Paiement direct + dépôt de 100\$
- Carte de crédit d'une tierce personne (lors de la réservation, nous vous remettons le formulaire d'autorisation à remplir et à nous retourner avec une copie de la carte)
- Frais portés au compte-maître de votre compagnie (si votre compte n'est pas ouvert, veuillez en faire la demande auprès de notre département de crédit.

La chambre régulière comprend :

Deux lits queen
 Table de travail;
 Messagerie vocale;
 Journal quotidien en semaine gratuit;
 Internet Haute Vitesse sans fil **GRATUIT**
 Appels locaux et 1-800, sans frais

La suite comprend en plus:

Un lit king
 Réfrigérateur
 Peignoirs

Afin de garantir votre réservation vous devrez fournir un numéro de carte de crédit ou nous faire parvenir, par écrit, une autorisation de facturation à votre entreprise. Pour toute facturation, vous devez avoir préalablement rempli un formulaire de demande d'ouverture de compte auprès de notre département de crédit.

Pour toute annulation, s.v.p. communiquez directement avec LE VICTORIN 48 h avant la date d'arrivée pour éviter les frais d'annulation. S.V.P., nous vous demandons de garder votre numéro d'annulation pour fins de référence.

Un événement organisé par le

PARC  **MARIE-VICTORIN**
 de Kingsey Falls

Présenté en collaboration avec:


IGA
 Marché A. Desrochers
 10, rue du Centre-Sportif
 819-358-4950



Formulaire d'inscription

3^e édition : 23 au 25 septembre 2011

PROCÉDURE DE RÉSERVATION D'ESPACE

- 1- **Communiquer avec Catrine Beauchesne au 1 888 753-7272 poste 222** afin de valider les espaces disponibles, confirmer votre inscription et finaliser l'entente de location. Nous discuterons de vos besoins à ce moment et pourrons compléter la facturation finale.
- 2- Faites-nous parvenir le formulaire d'inscription **AVANT LE 2 SEPTEMBRE PROCHAIN** soit :
 - par courriel à evenement@parcmareivictorin.com
 - par télécopieur au 819 363-2855
 - par la poste à :
Parc Marie-Victorin
385, boul. Marie-Victorin C.P. 356
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
- 3- Votre paiement doit être acheminé **dans les 10 jours ouvrables** suivant la réception de la facture finale.
- 4- À cette date, nous nous réservons le droit de libérer votre emplacement. Nous vous acheminerons les laissez-passer gratuits et les affiches en même temps que votre facturation finale.

Votre paiement devra être libellé à l'attention du Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls et nous être acheminé par chèque à cette adresse : 385, boul. Marie-Victorin C.P. 356, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

Date limite d'inscription : vendredi 2 septembre 2011

Nom de l'entreprise (qui apparaîtra dans la programmation)

Nom de la personne responsable

Adresse de facturation

Ville

Code postal

Téléphone

Cellulaire

Courrier électronique

Site Web à inscrire

Télécopieur

Vos produits offerts en dégustation

Nom du produit	Description sommaire	Est-ce une nouveauté ?

Matériels

J'aurai besoin pour mon kiosque :

Matériels/ Quantité	Oui	Non	Indiquez-nous vos besoins supplémentaires, s'il y a lieu
Une (1) table			Qté :
Deux (2) chaises			Qté :
Un (1) espace réfrigéré			
Quatre (4) cocardes exposants			Qté (10 \$ par cocarde supplémentaire):
Glace (1,50 \$ /sac)			Qté :
Autre :			

J'ai pris connaissance des informations ci-dessous mentionnées et j'accepte les conditions

Signature : _____ Date : _____

Le formulaire d'inscription n'est valide seulement que si toutes les pages sont signées et datées.

Besoins électriques

Question 3	Oui	Non	Pour quel appareil	Ampérage
1- J'aurai besoin d'une prise double de 110V (15 amp)				
2 - J'aurai besoin de prise double de 110V (15 amp) supplémentaire				
3- J'aurai des besoins électriques additionnels				
4- J'ai un appareil de type BBQ ou friteuse ?				

Autre besoin à porter à notre attention ? : _____

Montage /Démontage

Indiquez, la journée et l'heure d'arrivée et de départ de votre matériel et des représentants à votre kiosque

Mon matériel arrivera sur les lieux :	
	Heure
Arrivée	
Départ	
Mon représentant effectuera le montage/démontage du kiosque:	
	Heure
Arrivée (montage)	
Départ (démontage)	

*Autres (communiquiez avec la coordonnatrice des événements si vous éprouvez des difficultés à entrer dans les horaires de montage et démontage prévues. (référez-vous à la page 5 de votre manuel d'exposant pour connaître ces heures)

Calcul du coût de la réservation

Assurez-vous d'avoir pris les informations nécessaires auprès de la coordonnatrice des événements avant de compléter cette partie du formulaire. Le coût final sera révisé par celle-ci et corrigé s'il y a lieu avant de vous acheminer la facture finale.

	Coût par espace	Qté désiré	Total avant taxes
Chapiteau principal (du vendredi soir au dimanche) – places limitées !-	265.00 \$ x		
Emplacement chapiteau 2 et 3 (samedi et dimanche seulement)	200.00 \$ x		
Emplacement extérieur (artisans seulement)	165.00 \$		
Coût des besoins électriques additionnels (à valider avec l'organisation)			
Laissez-passer supplémentaires	Qte. X 10,00 \$		
	Sous-Total		
	TPS (5%):		
	TVQ(8,5%):		
	TOTAL :		
Approbation par la coordonnatrice des événements : _____			

J'ai pris connaissance des informations ci-dessous mentionnées et j'accepte les conditions

Signature : _____ Date : _____

Le formulaire d'inscription n'est valide seulement que si toutes les pages sont signées et datées.

Entente de location

Entre

Parc Marie-Victorin

385, boul. Marie-Victorin C.P.356 et
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
1 888 753-7272
Télécopieur : 819 363-2855
www.parcmarievictorin.com

et

Nom de l'entreprise	

Nom de la personne responsable	

Adresse	

Ville	Code postal
_____	_____

Les deux parties conviennent ce qui suit :

Le Parc Marie-Victorin s'engage à :

1. Assurer la tenue de l'événement « Bières et bouffe du terroir » les 23, 24 et 25 septembre 2011
2. Fournir aux exposants un emplacement, l'espace et le matériel commandé précédemment ;
3. Donner quatre (4) laissez-passer et quatre (4) entrées gratuites par espace réservé
4. Inscrire votre organisation sur la programmation et un hyperlien sur le site web www.bieres-et-bouffe.com
5. Donner accès à une prise de courant électrique double de 15 ampères ;
6. Offrir la possibilité à l'exposant de s'installer sur le site à compter du vendredi 23 septembre entre 7 h et 15 h et samedi le 24 septembre de 7 h à 9 h ;
7. Assurer la sécurité du site avant, pendant et après les activités de l'événement ;
8. Soutenir l'exposant dans le montage de son kiosque ;
9. La Parc Marie-Victorin se réserve un droit de regard sur l'aménagement du kiosque

L'exposant s'engage à :

1. Avoir lu et compris les différents règlements reliés à l'événement et aux termes de cette présente entente
2. Acquitter la somme nécessaire pour son inscription (et s'il y a lieu, son permis de réunion (RACJQ)) dans les 10 jours ouvrables suivant l'envoi de la facture
3. Respecter les heures prévues pour le montage et le démontage
4. Assurer une présence constante à son kiosque durant les heures d'ouverture
5. Faire les démarches nécessaires auprès de son assurance et avoir avec lui une preuve d'assurance responsabilité civile au montant de 2 000 000 \$, ainsi qu'une attestation disant que le Parc Marie-Victorin est ajouté au contrat d'assurance pour la durée de l'événement ;
6. **Exposants agroalimentaires** : faire les démarches nécessaires pour l'obtention de son permis et avoir avec lui celui-ci à son kiosque lors de l'événement (ou du moins une copie du chèque qui a été transmis pour le dit permis)

Signatures

Les parties conviennent que tous les articles énoncés font partie de ce contrat et s'engage à les respecter. En foi de quoi, les parties ont signé à :

Ville : _____ Date _____

Exposant : _____

Denis Beaudoin, directeur général

Veillez vérifier que vous avez bien complété le formulaire en entier et poser vos initiales sur toutes les pages (1 à 4) avant de le retourner, avec l'entente de location **avant le 2 septembre 2011**.

- Par télécopie au 819 363-2855
- Par courriel à evenement@parcmarievictorin.com
- Par la poste à : **Catrine Beauchesne**,
Parc Marie-Victorin, 385, boul. Marie-Victorin Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0